

AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
2022



VIRSAC

Les Echos de Notre Village

Bulletin n°53



SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Pour info
- Réglementation
- Les associations vous parlent
- Évènements

HORAIRES DE MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h30-12h et 15h-17h

Tél. : 05 57 43 11 03

Ouverture le 1^{er} samedi du mois

Fermée le mercredi

Fermeture pour congés

du 26/12 au 27/12 inclus

accueil@mairievirsac.fr

www.mairievirsac.fr

<https://twitter.com/MairieVirsac>

<https://panneau-pocket.com>

105, route de la Mairie
33240 VIRSAC

LES NUMÉROS UTILES

- POMPIERS : 18 / 112
- GENDARMERIE : 17
- SAMU : 15
- CENTRE ANTI-POISON :
05 56 96 40 80
- SOS MÉDECIN : 05 56 44 74 74
- GARDERIE : 05 57 43 95 92
- ÉCOLE : 05 57 43 94 32
- RESTO DU COEUR St André
de Cubzac : 05 57 43 97 11
- SECOURS CATHOLIQUE St André
de Cubzac : 05 57 43 30 16
- SECOURS POPULAIRE St André
de Cubzac : 05 57 43 97 83
- MAISON DES SERVICES PUBLICS
du Grand Cubzaguais : 05 57 43 96 37
- SMICVAL St Gervais : 05 57 43 65 50

Directeur de la publication:
Christiane BOURSEAU, Maire de Virsac
Rédaction: Les membres de la
Commission Communication du Conseil
Municipal de Virsac.

Le mot du Maire



Avec la rentrée, nous avons retrouvé à l'école nos installations d'avant Covid. Nous maintenons en fonctionnement quelques précautions supplémentaires sur ce premier trimestre mais nous espérons que les prochaines semaines vont nous confirmer un retour possible et définitif vers notre « vie d'avant ».

L'actualité est riche, nous avons donc rajouté cette fois encore un feuillet. Vous pouvez y lire les dernières décisions.

Si elles sont nécessairement prises pour des raisons écologiques, elles restent raisonnables et mesurées pour la municipalité avec quelques heures d'extinction de l'éclairage public aux heures les plus creuses de la nuit.

Les décisions du Smicval sont plus conséquentes et pénalisantes avec l'arrêt prochain de la collecte en porte-à-porte des ordures ménagères. Quant au futur service proposé, je ne saurais pas vous l'expliquer, car à l'heure où j'écris, aucune information n'a été donnée, de même qu'aucune concertation n'a été faite au préalable au regard de tous les problèmes engendrés. C'est la raison pour laquelle, lors du dernier Conseil municipal, les conseillers ont signé une motion de rejet de cette réforme.

A Virsac, le moment de la rentrée est aussi une période riche en manifestations avec le forum des associations et l'accueil des nouveaux arrivants. Ce fut l'occasion pour moi de remercier tous les administrés qui par leurs dons, ont permis l'accueil en autonomie d'une famille Ukrainienne pendant cette période de guerre dans leur pays. Mais sachez que votre générosité ne s'est pas arrêtée là puisque la municipalité a bien doté en « boissons », nos pompiers pendant leurs différentes interventions sur les gigantesques feux cet été.

Avec le vif espoir de jours plus calmes, je vous souhaite une excellente lecture de ce bulletin municipal.

Christiane Bourseau.

Le Carnet

NAISSANCES : 4

MARIAGE : Mme CHESNAIS Sarah et M MOIZANT Damien le 10/09/2022

PACS : Mme VIGIER Sylvia et M DIOME Khadimou le 17/06/2022

Mme MOLLET Lysiane M ROBERT Guillaume le 02/07/2022

Mme GALMICHE Marion et M TRANS Hyacinthe le 02/07/2022

DÉCÈS : Mme MANON Jacqueline décédée le 17/07/2022

L'Église Saint-Genès de Virsac a subi d'importants dégâts lors de la tempête de grêle du 20 Juin 2022.

De ce fait, un arrêté municipal a dû être pris le 28 Juin afin d'interdire son accès au public pour des raisons de sécurité, et ce pour une durée indéterminée.

L'expert en assurance a listé tous les dégâts, à savoir remise en conformité de la toiture, changement des vitraux cassés, infiltrations intérieures, et bien d'autres encore. La commission bâtiment commence à recevoir les différents artisans afin de procéder au plus vite à la rénovation de notre église. La municipalité met tout en œuvre afin de faire face à ce chantier de grande importance, qui sera long dans le temps, et qui entraîne une réorganisation pour toutes les cérémonies religieuses.

Lorsque l'étude a été lancée avant la Covid, le souhait de la commune était d'assurer la rénovation de l'édifice, et plus particulièrement son ravalement, Une extension était aussi envisagée mais malheureusement elle est à ce jour impossible au vue des difficultés techniques et de son coût.

L'Association de Recherche Historique et Archéologique de Protection du Patrimoine Local du Cubzaguais (ARHAL) accompagne la municipalité sur ce projet.

La Fondation du Patrimoine participe au projet de la restauration de **l'église Saint-Genès de Virsac**.

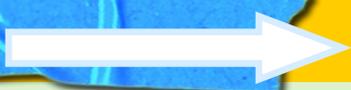
Cette rénovation sera menée avec des artisans locaux, tailleur de pierres, peintre et restaurateur de patrimoine ancien, artisans d'art.

Afin de soutenir financièrement ce projet, vous pouvez contacter la Délégation Aquitaine :

7 Rue Fénelon - 33000 BORDEAUX

Tél.: 05 57 30 08 00 - aquitaine@fondation-patrimoine.org

La collecte des dons a débuté en Juin 2022 pour se terminer en Septembre 2023 (dons déductibles des impôts)



1000 CAFÉS

Samedi 3 septembre, l'équipe de 1000 cafés a accueilli les habitants autour d'un goûter. Vous avez été nombreux à répondre à l'invitation, nous vous en remercions.

Chacun a pu donner son avis, ses souhaits sur les amplitudes horaires, sur les animations, sur les services attendus...

Ce fut un bon moment d'échange.

Prochainement nous souhaiterons la bienvenue au nouveau gérant.



La mobilité urbaine ou rurale a fortement évolué ces dernières années avec l'apparition de nouveaux moyens de déplacement. **Le nombre d'accidents a lui aussi rapidement augmenté.**

Voici un rappel de quelques règles essentielles à adopter par les utilisateurs d'engin avec et sans moteur en agglomération.

Sont considérés comme piétons et devant donc rouler sur le trottoir les usagers possédant rollers, skateboard ou trottinette (sans moteur).

Les engins de déplacements électriques type trottinette (avec moteur), hoverboard, gyropode, monoroue, doivent circuler sur piste cyclable à allure modérée (6 km/h) sans gêner la circulation des piétons. L'utilisateur doit être âgé d'au moins 12 ans. L'engin ne peut en aucun cas transporter plusieurs personnes en même temps.

Concernant les moyens de déplacement courants en agglomération : Les vélos doivent circuler sur la chaussée ou sur piste cyclable et respecter la réglementation en vigueur.

Les propriétaires de cyclomoteurs (deux ou trois roues motorisés de petites cylindrée inférieure à 50 cm³) doivent circuler sur la chaussée à une vitesse maximale de 50 km/h, respecter la réglementation en vigueur et leur émission sonore ne doit pas excéder 72 décibels.

RAPPEL : La circulation des 2 roues est strictement interdite sur la plaine des sports ainsi qu'au parc communal.

Aucun engin à moteur de type mini-moto, moto-cross, pit bike ou encore dirt bike, n'est autorisé à circuler sur la voie publique ou dans un lieu ouvert à la circulation.

Le respect des règles de conduite est indispensable pour la sécurité de chacun des usagers de la route et permet d'éviter de nombreux accidents, qu'ils soient légers ou graves. **La sécurité sur les routes, c'est l'affaire de tous !**



L'INFO SUR LE LOGEMENT EN HAUTE-GIRONDE



Bénéficiez d'un accompagnement de **qualité, neutre et gratuit** pour toutes vos questions concernant le logement.

www.allo-habitat-haute-gironde.fr



Pour chaque situation, trouvez une aide :



Travaux de rénovation énergétique, installation de panneau solaire ?

La plateforme ICARE vous délivre des informations, conseils et aides pour la Rénovation Énergétique afin de vous permettre de faire des économies d'énergie et de lever les obstacles rencontrés dans vos démarches de travaux et de projet d'énergie renouvelable. ICARE est ouvert à tous, sans condition de revenus.



• **Contactez un conseiller :**
• 05.24.73.86.22
• icare@grand-cubzaguais.fr



Permis de construire, aménagement paysager de mon jardin ?

Vous avez un projet ? Construction, rénovation, extension... Les conseillers du CAUE sont là pour répondre à vos questions et vous conseiller par téléphone, par mail ou lors de rendez-vous dans les lieux de permanences.



• **Prenez rendez-vous au :**
• 05.56.97.81.89
• www.cauegironde.com



Travaux de rénovation énergétique ou d'adaptation pour les ménages modestes ?

En complément de la plateforme ICARE, l'OPAH offre un accompagnement technique, administratif et financier spécialement destiné aux ménages ayant des revenus modestes et souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique ou d'adaptation.



• **Contactez un conseiller :**
• 05.57.58.67.17
• opah-hg@latitude-nord-gironde.fr



Question juridique ?

L'ADIL offre au public un conseil juridique, financier et fiscal personnalisé. La qualité de ce conseil permet aux usagers de disposer de tous les éléments leur permettant l'exercice d'un choix véritable et indépendant. Parmi les domaines de compétence de l'ADIL : les prêts et aides, les contrats de vente, les relations avec les agents immobiliers, les notaires ou les constructeurs, la fiscalité, la copropriété, les droits et obligations des locataires et des propriétaires, la réglementation sur la qualité de l'habitat.



• **Prenez rendez-vous au :**
• 05.57.10.59.43
• contact@adil33.com



Situation de mal-logement ?

Le **protocole mal logement de Haute Gironde** est un dispositif local en faveur de la Lutte contre le mal logement en Haute Gironde. Il vise à renforcer, faciliter et améliorer le repérage et le signalement des situations de mal logement pouvant présenter des risques pour la sécurité physique et la santé des occupants.

Les situations de mal logement peuvent être signalées par l'ensemble des acteurs du territoire en vue du traitement et de la définition d'un plan d'actions adapté aux problèmes identifiés par les partenaires du dispositif.

Contactez le : 05.57.58.67.17



Les associations vous parlent



Bonjour à tous,

L'association **Virsac en Fête** continue sur son élan en vous proposant pour cette année 2022-2023 de **nombreuses animations et voyages**.

Lors de notre présentation au Forum des assos nous avons pu constater un engouement de certains virsacais à vouloir nous rejoindre pour nous épauler sur nos manifestations, **aussi nous serions heureux de pouvoir vous faire découvrir nos projets de 2023 lors d'une prochaine réunion**.

Nous vous proposons pour cette fin d'année 2022 :

En Octobre «Nettoyons Virsac»

En Décembre : loto et Marché de Noël

Et bien d'autres, pour l'année à venir.



Forum des Assos 2022



Voyage au Canada Octobre 2023



« Nettoyons Virsac »



N'hésitez pas à nous suivre/contacter sur Facebook.

Présidente : Cristelle Motut 06 99 57 89 57

Bonjour à tous,

Voici le planning, des cours de gym volontaire pour la saison 2022/2023.

Lundi matin 10h/11h à la salle polyvalente de Virsac.

Mardi 17h/18h et 18h30/19h30, **jeudi** 18h30/19h30 à la maison du temps libre de Peujard.

Maryse et Nadège notre nouvelle animatrice du jeudi, vous proposent des cours de fitness variés chaque semaine.

Cardio, renforcement musculaire, abdos, step, pilates et stretching

sont les disciplines bénéfiques pour le bien-être en général !!!

Alors à vos tapis !

Venez nous rejoindre pour partager un moment sportif et convivial.

Accueil à partir de 16 ans.

Contact : Vanessa Dubuc 0670997277 — Lisiane Castera 06 40 58 25 55

Retrouvez nous également sur Facebook à l'adresse Association Santé énergie.



Association SANTÉ ENERGIE

PEUJARD / VIRSAC

1 ou 2 cours par semaine

1er cours offert

2 professeurs

Homme et Femme

A partir de 16 ans

Contact :
Vanessa DUBUC : 06.70.99.72.27
sante.energiegym@gmail.com
Association Santé Énergie

Ne pas jeter sur la voie publique

Les associations vous parlent



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
		MULTISPORT (de 5 à 6 ans) de 9h à 9h45	
		MULTISPORT (de 7 à 8 ans) de 10h à 11h	BABY GYM (de 1 an et demi à 3 ans) de 10h à 10h45
		MULTISPORT (9 ans et plus) à 12h	EVEIL SPORTIF (de 3 à 4 ans) de 11h à 11h45
			EVEIL SPORTIF (de 4 à 5 ans) 12h à 12h45
G.R.S (à partir de 8 ans soit un enfant né en 2014) 18h à 20h COMPLET.	THEATRE (du CP au CM2) de 17h30 à 18h30	ATELIER CREATIF (de 6 à 9 ans) de 14h à 16h	YIN YOGA (Adulte) de 19h30 à 20h30
	THEATRE (Collège) de 18h45 à 19h45	ATELIER CREATIF & COURS DE DESSIN (de 10 à 13 ans) de 16h30 à 18h30	
	THEATRE (Adulte) de 20h à 21h30	COURS DE DESSIN (à partir de 14ans) de 19h à 21h	GRS (à partir de 8 ans, né en 2014) 17h30 à 21h COMPLET.
			GRS (à partir de 8 ans, né en 2014) 18h30 à 20h30 COMPLET.

Bonjour

L'association vous présente

ses activités pour la saison **2022-2023**.

Théâtre, baby-gym, éveil sportif, multisports, GRS. Les cours de **dessin et d'art plastique** reprennent cette année avec le retour de **Sophie**.

Nous accueillons cette année **Élodie** qui vous propose des cours de **yoga** le jeudi soir.

N'hésitez pas à nous contacter.

Toutes les premières séances sont gratuites.

À très vite

Nombre de places limité
Pré-inscription obligatoire

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RESEAUX SOCIAUX

06.58.16.08.41 ou 06.64.44.07.70

VIRSAC



N'hésitez pas à liker la page **FACEBOOK**, vous serez informés des manifestations et/ou des nouveautés.

Présidente : Carine Labarre 06 64 44 07 70 / 06 58 16 08 41

Bonjour à tous et toutes,

La nouvelle saison va commencer à partir du mois de septembre.

Tout d'abord nous avons fait le forum où nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouvelles recrues.

Les entraînements reprendront **le mercredi 07 septembre de 14H à 17H pour les nouvelles recrues ainsi que les anciennes.**

Le vendredi soir de 20H30 à 22H30 pour les anciennes.

J'espère que cette année sera riche en résultats et remplie d'émotion comme l'année passée.

Si vous souhaitez venir nous rejoindre, je vous attends avec plaisir et dans la bonne humeur.

Le président



Président : Mr Jean-Paul LACHAUD : 05 57 68 00 31

Bonjour à tous, **l'ouverture générale de la chasse a eu lieu le 11 septembre.**

Les jours de chasse du **11 septembre au 10 octobre** sont les **dimanches, mercredis, et jours fériés**, le reste de la semaine c'est **sous cabane à poste fixe, du 10 octobre au 28 février** tous les jours.

Nous organisons des matinées de chasse aux animaux susceptibles d'occasionner des dégâts le dimanche **18 septembre 2022**, samedi **8 octobre 2022**, dimanche **27 novembre 2022**, et samedi **3 décembre 2022**.

Merci de respecter les propriétés privées avec défense d'entrée et les réserves de chasse, les promenades avec les chiens y sont interdites, merci.

Le président



Président : Mr Jérôme MOTUT : 06 67 27 37 36

FORUM

DES ASSOCIATIONS

Le Samedi 3 Septembre fut une journée d'information pour les Virsacais :

À 17h, *Forum des Associations*, pour découvrir (ou se réinscrire pour les anciens) les activités proposées par :

Art et Partage, Virsac en Fêtes, Santé Energie, l'APE, La Flamme virsacaise, La Pie Virsacaise.

Dans la Salle polyvalente :

Mme le Maire a souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants de Virsac en leur présentant brièvement la commune.

Un cocktail était ensuite offert par la Municipalité pour remercier les personnes ayant participé au soutien envers les familles ukrainiennes venues s'installer à Virsac.



Les associations de Virsac

À venir

La France célèbre tous ses héros tombés pour sauver notre pays. La municipalité rendra hommage aux combattants de la Grande Guerre lors de la cérémonie officielle qui se déroulera le :

VENDREDI 11 NOVEMBRE 2022 à 10H30

devant le monument aux morts de la commune.

À l'issue de cette commémoration, nous nous rassemblerons pour partager le verre de l'amitié.



CEREMONIE DES
VŒUX

La cérémonie des vœux se déroulera le:

Samedi 21 Janvier 2023

À partir de 11h à la
salle Polyvalente de Virsac

REPAS DES AINES

Le repas des aînés se déroulera le:

Samedi 21 Janvier 2023

salle Polyvalente de Virsac